

Je dirai maintenant un mot sur la pollution atmosphérique. Aux États-Unis, les statistiques révèlent que les véhicules à moteur sont responsables de 60 p. 100 de la pollution atmosphérique, 30 p. 100 étant attribuables à l'industrie. La plupart des Canadiens s'inquiètent des fumées, des vapeurs et du smog qui noient nos villes. Ce que nous ignorons le plus souvent c'est que 85 à 90 p. 100 de la pollution atmosphérique est formée de gaz en grande partie invisibles et sans odeur qui représentent pourtant un danger mortel. Ici, l'auto est l'ennemi numéro 1. Bien qu'un peu tard, les États-Unis ont adopté des palliatifs. Le Canada n'a rien fait, ou presque rien.

Il faudrait que les 29 normes de sécurité des véhicules automobiles, qui seront prochainement annoncées, comprennent des règlements réalistes antipollution. Cette mesure s'impose d'urgence. Cependant, si nous tenons vraiment à détruire cet agent pathogène, il faudra probablement des mesures bien plus rigoureuses. Convierait-il, par exemple, que nous cessions de construire davantage d'autoroutes entre les diverses municipalités et tentions une relance des trains de voyageurs? Ne devrions-nous pas consacrer les crédits de transports dans les villes à la création de meilleurs services de transport en commun plutôt qu'à la construction de super-autoroutes qui vont jusqu'au seuil même des villes, et laissent à celles-ci le soin d'aménager des voies d'accès et de desserte, les forçant ainsi à dépenser l'argent qui aurait pu être affecté aux transports en commun? En matière de pollution de l'air, l'industrie aussi est coupable, je crois. Avant qu'une industrie s'installe dans un emplacement industriel, il faudrait, me semble-t-il, exiger qu'elle fournisse des preuves qu'elle ne contribuera pas à la pollution de l'air, de l'eau ou par le bruit.

Puis-je dire un mot de la pollution par le bruit. Je le répète, les statistiques des États-Unis démontrent que les véhicules à moteur sont responsables de 60 p. 100 de la pollution de l'air du pays, et l'industrie de 30 p. 100. Les statistiques de ce pays montrent que les véhicules à moteur sont responsables dans une grande mesure de la pollution par le bruit qui gêne les résidents des centres urbains. Cela vaut aussi pour notre pays. Les statistiques indiquent que le bruit émis par les véhicules automobiles, les foreuses et autres sources de bruits dans la ville, provoque dans une grande mesure des facteurs de maladie des plus fréquents mais non mortels en Amérique du Nord. Avec les tensions nerveuses attribuables aux bruits constants émis dans nos régions urbaines, je trouve assez curieux que l'incidence du crime ne soit pas plus élevée qu'elle l'est à l'heure actuelle.

Un volume de 80 décibels représente à peu près le maximum que puissent supporter sans

gêne la plupart des gens. Des niveaux plus élevés produisent des effets physiologiques. En outre, des troubles permanents de l'ouïe peuvent résulter quand on a été exposé à un niveau de plus de 100 décibels. Un niveau de 140 décibel et au delà entraîne une véritable douleur physique. Je voudrais donner quelques exemples de niveaux de bruit. La conversation ordinaire se situe aux environs de 60 décibels. Une réunion de cocktail produit environ 90 décibels, une riveteuse mécanique environ 130 décibels, un avion à réaction proche, 180 décibels.

Le bill que j'ai parrainé au sujet de la pollution par le bruit a pour but d'amorcer modestement la solution du problème. Je le présente plutôt dans cet esprit que dans la pensée qu'il apportera un remède aux grands problèmes. Il stipulerait que toute entreprise traitant avec le gouvernement fédéral ne doit pas produire des niveaux de son dépassant 80 décibels dans ses locaux. Si ce bill était adopté, il servirait d'exemple aux industries privées et provinciales dans tout le pays et le gouvernement fédéral prendrait le commandement de la lutte contre la pollution par le bruit.

Plus nos régions urbaines s'accroissent, plus elles polluent. Elles abritent des millions de gens qui vivent, travaillent et agissent de concert et le gouvernement fédéral devrait s'efforcer, plus qu'il ne l'a fait, de donner l'exemple en adoptant des normes de lutte contre le bruit, la pollution de l'eau, et de l'air, afin de venir en aide aux citoyens. Que nous le voulions ou non, les problèmes de plus en plus graves que rencontre le Canada du fait de la croissance de ses villes rendent nécessaires une meilleure planification pour protéger le public contre ces nuisances. Il nous faut protéger les gens contre les effets de la pollution. C'est ce que mon parti a toujours pensé. J'exhorte donc le gouvernement à faire plus qu'il n'a fait jusqu'à maintenant pour résoudre ces problèmes.

● (8.20 p.m.)

**M. Ray Perrault (Burnaby-Seymour):** Monsieur l'Orateur, le débat a été, en majeure partie, instructif et utile. La plupart des discours contenaient des propositions en vue d'améliorer les conditions et la situation des centres urbains du pays. Quelques-uns des orateurs ont démontré le besoin évident d'agir avant que la crise urbaine prenne des proportions écrasantes. D'autres orateurs, malgré leur déluge de mots, n'ont pas su indiquer un seul refuge d'espoir. Ils ont blâmé le ministre d'État chargé de l'habitation (M. Andras) de façon tout à fait irresponsable et sans raison